

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 774 DU 19 MARS 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Si tu ne sais pas où tu vas, alors retourne d'où tu viens ».

PROVERBE AFRICAIN

2013 : ANNÉE

LÉONARD SÉNÉCAL



POUR JEAN PAUL ELUTHER

L' IDÉE DE L' INDÉPENDANCE

DE LA GUADELOUPE

QUI DE TOUTE FAÇON SE

RÉALISERA REND FOLLE

BOREL LINCERTIN

ET LES CONSERVATEURS



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

JEAN PAUL ELUTHER, RÉPOND À BOREL LINCERTIN, ENTRE AUTRE PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE GUADELOUPE .

JEAN PAUL ELUTHER de la CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE s'est dit choqué et interpellé par les propos suivants de BOREL LINCERTIN : « Je n'ai jamais rêvé, moi, d'être ministre du gouvernement de la Guadeloupe autonome et encore moins de devenir la première présidente de la République de Guadeloupe ». Il s'agit de propos méprisants et insultants pour notre communauté nationale de Guadeloupe et pour tous les guadeloupéennes et guadeloupéens authentiques qui vénèrent la Guadeloupe comme une mère . Bien entendu l'être pour la France comme son maître LUREL serait un grand honneur .

Toujours selon lui , en réalité , l'indépendance de la Guadeloupe, que combat BOREL LINCERTIN et tous les conservateurs de l'ordre colonial, la rend folle ainsi que toutes celles et tous ceux qui la soutiennent sans oublier celui qu'elle remplace momentanément, VICTORIN LUREL . C'est d'ailleurs en raison de son statut de remplaçante de luxe qu'elle est contrainte de dire tout haut ce que ses supporteurs susurrent .

Pour ma part , je considérerai comme le plus grand honneur de ma vie d'être choisi par les guadeloupéennes et les guadeloupéens comme président de la république , ministre , parlementaire et fonctionnaires de la république de Guadeloupe . Ce serait un grand honneur parce que cela me permettra de servir encore plus mon pays et de le mener vers un bonheur durable .

Que BOREL LINCERTIN le sache , elle deviendra effectivement folle car la Guadeloupe qui est une nation vivace et en devenir sera indépendante et donc sera dirigée par ses enfants authentiques .

JÉRÔME CAHUZAC, LE MINISTRE FRANÇAIS DU BUDGET DÉMISSIONNE

Le ministre français du Budget, Jérôme Cahuzac, pièce maîtresse du gouvernement français, a démissionné mardi après l'annonce de l'ouverture d'une information judiciaire sur un éventuel compte bancaire qu'il aurait détenu illégalement en Suisse. Cette mise en cause est intervenue alors que le ministre était en pleine préparation d'un plan d'austérité pour 2014, et à la veille du vote d'une motion de censure par l'opposition de droite, qui n'a toutefois aucune chance d'être adoptée. Jérôme Cahuzac sera remplacé par Bernard Cazeneuve, qui occupait les fonctions de ministre délégué aux Affaires européennes. Ce dernier cède sa place à Thierry Repentin, jusqu'ici ministre délégué à la Formation professionnelle, dit la présidence de la République dans un communiqué. Jérôme Cahuzac explique dans un communiqué qu'il a décidé de présenter sa démission "par respect pour le bon fonctionnement tant du gouvernement que de la justice". "Cela ne change rien ni à mon innocence ni au caractère calomniateur des accusations lancées contre moi et c'est à le démontrer que je vais désormais consacrer toute mon énergie", ajoute-t-il. Des élus de la majorité ont dit avoir vécu comme un "coup de massue" l'annonce de ce rebondissement judiciaire, le ministre ayant toujours nié avec force avoir détenu un compte en Suisse. Le parquet de Paris avait ouvert dans la journée une information judiciaire contre X, notamment pour blanchiment de fraude fiscale, visant le ministre socialiste. Une enquête de police lancée en janvier dernier visait jusque-là à déterminer si Jérôme Cahuzac avait ou non détenu un compte en Suisse afin de dissimuler des revenus au fisc. Le parquet a finalement estimé que seul un juge d'instruction était à même de mener des investigations suffisamment contraignantes pour percer le secret bancaire en Suisse, mais aussi à Singapour, où ce compte aurait pu être transféré.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

DANS SON DERNIER RAPPORT LA COUR DES COMPTES TRESSE DES LAURIERS AU PORT AUTONOME DE GUADELOUPE

Le port de la Guadeloupe est resté, pendant 37 ans, le seul port autonome des colonies . Cette singularité a pris fin le 1er janvier 2013 avec la réforme des ports des colonies et la création des grands ports maritimes de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion. En

2011, le port autonome de la Guadeloupe (PAG), a un effectif de 150 agents. Son de trafic de marchandises a été de 3,4 millions de tonnes, de conteneurs (165 000 EVP¹³), de passagers (environ 804 000) et de fréquentation de croisiéristes (environ 102 000). Si son activité comparée à celle des autres ports de la zone caraïbe est modeste, l'établissement public occupe une place bien particulière en Guadeloupe : la quasi-totalité des marchandises à destination ou en partance de la Guadeloupe transite par voie maritime (99,5 %). Pour la Cour des comptes « la bonne marche du port, ses infrastructures, sa capacité à assurer un bon approvisionnement et une bonne desserte des îles de l'archipel, sa politique tarifaire et sa stratégie ont une forte incidence sur l'économie guadeloupéenne et le coût de la vie. Inversement, l'activité portuaire est très majoritairement portée par le marché intérieur ». Lors de son précédent contrôle (période 1995-2005), la Cour avait été particulièrement critique à l'égard de l'établissement public. Etaient notamment relevés l'absence d'orientations stratégiques, une situation de fragilité face à la concurrence, des lacunes dans l'organisation et le processus de réforme interne de l'établissement, ou encore des problèmes de rigueur comptable et de contrôle de la dépense.

LA DISTRIBUTION EN FRANCE A NÉGOCIÉ LA STABILITÉ DES PRIX ALIMENTAIRES POUR 2013

Les négociations commerciales menées dans la distribution devraient aboutir à une stabilité des prix alimentaires en 2013, selon la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD). L'organisation précise malgré tout que les tarifs de certains produits sont appelés à croître, "du fait de la hausse des prix des matières premières". Il s'agit de la viande, de l'huile, de la farine et de certains produits laitiers notamment. Certaines boissons verront aussi leur prix progresser à cause de nouvelles taxations. Les produits à base de sucre, le café ou le chocolat devraient voir leurs prix baisser, en réaction à la contraction des tarifs des matières premières dont ils sont issus. La FCD met en avant son rôle dans la détermination de ces tarifs 2013, en rappelant que sans elle et l'impact de la LME, les prix des produits alimentaires auraient augmenté de près de 5% en 2013. L'organisation précise qu'un effort plus marqué a été réalisé envers les PME qui demandaient des augmentations de tarifs, liés à l'inflation du coût des matières premières. Dans la charcuterie par exemple, des augmentations de 4% ont été accordées sur des produits fabriqués par des PME, "alors que les mêmes produits fabriqués par des grands groupes restent stables". En revanche, la FCD maintient son bras de fer contre les "grands groupes industriels" dont les demandes de hausses étaient parfois "déraisonnables et injustifiées". "Il faut que ces grandes industries prennent en compte la variable pouvoir d'achat ! Et

jouent la transparence, comme nous le faisons", a-t-elle souligné dans son communiqué, en rappelant qu'elle publie les marges nettes du secteur, et en insistant sur le fait que les marges de ces grands industriels ont progressé de 13% depuis 2008 et de 68% depuis 2000, "alors que les enseignes de la distribution ont des marges historiquement faibles", qui ont baissé de 13% depuis 2008 et de 14% depuis 2000. Selon l'indice du prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution de l'INSEE, les prix alimentaires ont progressé de 1,1% en 2012, dont +2,9% pour les viandes, +1,8% pour les boissons et -0,2% pour les autres produits alimentaires.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE L'ONU ADOPTE UNE DÉCLARATION IMPORTANTE SUR LES FEMMES

Des responsables de l'ONU ont salué l'adoption, vendredi dans la soirée, d'un accord, par plus de 130 États Membres siégeant à la Commission de la condition de la femme, sur « l'élimination et la prévention de toutes les formes de violence contre les femmes et les filles », exhortant les gouvernements à traduire en actes concrets les engagements pris en vertu de ce document. « La violence contre les femmes est une violation abominable des droits de l'homme, une menace mondiale, un danger pour la santé publique et un outrage moral », a affirmé le Secrétaire général Ban Ki-moon dans une déclaration transmise par son porte-parole après l'adoption de ce texte sans précédent. « Il espère que tous les partenaires qui se sont réunis à cette session historique et les autres dans le monde, traduiront maintenant cet accord en actes concrets pour prévenir et mettre un terme à la violence contre les femmes et les filles. Le système des Nations Unies est pleinement engagé à diriger cet effort mondial. » Des milliers de représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, de la société civile, du secteur privé et de partenaires des Nations Unies, ont participé à la rédaction de ces « conclusions concertées » de plus de 17 pages. Fruit d'intenses négociations au cours de ces deux dernières semaines, le texte fait de l'élimination de la

violence contre les femmes une grande priorité du programme de développement post-2015 et exhorte les États Membres à intensifier leurs efforts en termes de prévention et de réaction. La déclaration condamne fermement toute forme de violence à l'encontre des femmes et des filles et exhorte les États Membres à faire de même. Elle les exhorte aussi à s'abstenir d'invoquer les coutumes, la tradition ou des considérations religieuses pour échapper à leurs obligations telles qu'elles sont définies dans la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'encontre des femmes adoptée en 1993. Le texte adopté se concentre aussi sur la prévention, notamment par le biais de l'éducation et de la sensibilisation, et sur la lutte contre les inégalités politiques, économiques et sociales. Il souligne ainsi l'importance des services multisectoriels pour les victimes de la violence, afin de leur garantir un véritable accès à la justice, des lieux d'hébergement et des services de santé. Il attire également l'attention sur la nécessité de protéger les droits de la santé sexuelle et reproductive. Le texte demande par ailleurs aux États Membres de lutter plus fermement contre l'impunité dont bénéficient trop souvent les auteurs des crimes à l'égard des femmes. A cette fin, il souligne l'importance de la collecte de données en vue de formuler des réponses plus efficaces à cette violence. « Notre espoir, c'est que l'égalité entre les sexes devienne une réalité au 21ème siècle », a déclaré la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Michèle Bachelet, en se félicitant de constater « un véritable mouvement mondial en faveur de l'émancipation et du respect des droits des femmes ». « Ne relâchez pas vos efforts, car les espoirs de millions de femmes et de filles reposent sur vous ! », a-t-elle lancé.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

LE MEXIQUE ET LA GUERRE DES MONNAIES

La guerre de devises. Cette expression a fait florès au cours des dernières années pour désigner les conséquences au niveau des taux de change des politiques ultra-accommodantes mises en oeuvre par certaines banques centrales de pays occidentaux, obligeant bien souvent les pays émergents à se positionner en conséquence. La Colombie a ainsi déclaré la semaine dernière son intention de prendre les devants pour éviter l'afflux de capitaux spéculatifs dans le pays ce qui fait augmenter le taux de change du peso colombien. A l'inverse, le Mexique, qui compte pourtant énormément pour son développement économique sur les exportations, et donc sur une devise faible, a décidé de s'abstenir pour le moment de faire le jeu des banquiers centraux occidentaux. Un membre du ministère des Finances mexicain, Fernando Aportela, a ainsi déclaré que son pays ne prévoit pas de mesures spécifiques, comme un contrôle des capitaux

entrants, pour mettre un terme à la hausse du peso. Au cours de la seule semaine dernière, la devise a pourtant gagné 1.6% face au dollar américain, la meilleure performance parmi les devises majeures des pays émergents. Cette hausse importante au cours de la semaine passée est la conséquence immédiate d'un satisfecit donné par l'agence de notation S&P au pays et de la réduction du taux directeur par la banque centrale qui a été présentée comme une décision exceptionnelle n'annonçant pas de nouveaux assouplissements. Mexico ne cache donc pas son intention de maintenir sa politique monétaire et de taux de change intacte, avec un taux de change flexible qui s'est effectivement révélé plutôt positif pour le pays au cours des dernières années. Depuis novembre 2011, les seules mesures prises, notamment via des adjudications, sous le contrôle de la commission monétaire nationale, ont essentiellement eu pour mission de mieux contrôler la volatilité sur le peso. A l'inverse de pays comme le Brésil, le Mexique n'a donc pas décidé de s'engouffrer dans une guerre des devises dans laquelle les pays émergents apparaissent de toute façon bien souvent démunis face aux milliards de milliards injectés par les banques centrales occidentales.

OCCIDENT

L' OCDE INVITE LA FRANCE À FAIRE DES RÉFORMES

L'OCDE abaisse sa prévision de croissance économique en France à 0,1% cette année contre 0,3% auparavant et maintient sa prévision pour 2014 à 1,3%, tout en prônant des réformes pour dynamiser l'économie française, dans un rapport présenté mardi. L'Organisation de coopération et de développement économiques juge nécessaire de redresser les comptes publics, d'accroître la faible compétitivité des entreprises françaises et de lutter contre un chômage structurellement élevé. "L'enjeu est de réaliser partout des gains d'efficience afin de préserver le haut niveau de protection sociale cher aux Français", a dit son secrétaire général, Angel Gurría, lors d'une conférence de presse au ministère de l'Economie. Sa voix s'ajoute à celles de nombreux économistes et institutions internationales qui pressent la France de réduire ses dépenses publiques, parmi les plus élevées au monde en proportion de la richesse nationale. La croissance économique atone ne devrait permettre de réduire le déficit public qu'à 3,5% du PIB fin 2013 puis 3,0% fin 2014, estime l'OCDE. Ces prévisions sont plus positives que celles de la Commission européenne (3,7% et 3,9%) car cette dernière ne prend en compte que les décisions fermement actées. L'OCDE estime que les efforts de réduction du déficit doivent se poursuivre comme prévu, sans ajouter en urgence de nouvelles mesures d'austérité, ce qui est la ligne actuelle du gouvernement. La France pourrait obtenir de la Commission européenne un délai d'un an

pour atteindre le seuil de 3% de déficit public promis à l'origine pour fin 2013, mais elle devra en échange présenter une stratégie crédible de redressement de ses comptes. Selon l'OCDE, le chômage devrait poursuivre sa hausse pour atteindre 11,0% de la population active cette année et 11,2% l'an prochain contre 10,3% en 2012. "Les performances du marché du travail des jeunes et des seniors restent le talon d'Achille de la société française", a souligné Angel Gurría. L'organisation estime que la baisse des dépenses est particulièrement nécessaire pour les retraites, en ajustant les paramètres du système et en supprimant les régimes spéciaux ; pour la santé, en favorisant les soins ambulatoires, en ne remboursant que le prix des génériques et en supprimant des médicaments inefficaces ; et pour les collectivités, en supprimant les départements et en fusionnant les petites communes. Sur le plan fiscal, "supprimer les dépenses fiscales inefficaces et augmenter les taxes environnementales, la fiscalité immobilière et les droits de succession permettraient de réduire davantage la fiscalité sur le travail et sur les entreprises". Accroître la concurrence, ouvrir des professions réglementées permettrait d'augmenter le potentiel de croissance de la France, estime encore l'OCDE. Si la France est l'un des rares pays de l'OCDE où les inégalités ne se sont pas creusées au cours des 25 dernières années, la complexité du système de prélèvements et de transferts pèse sur l'économie et gagnerait à être profondément simplifié. L'OCDE propose "des réformes de grande ampleur" pour améliorer la situation des jeunes, dont le taux de chômage est supérieur à 16% pour les 20-24 ans depuis près de 30 ans. Elle suggère de permettre aux jeunes ayant terminé leurs études de bénéficier du revenu de solidarité active (RSA), en échange d'une obligation de se former, de chercher un emploi et d'accepter les offres d'emploi proposées. Le barème de ce RSA pour les jeunes devrait être progressif en fonction de l'âge, de même que le montant du salaire minimum, dont "le niveau élevé évince les jeunes les moins qualifiés du marché du travail", estime l'OCDE.

SYRIE

LA SYRIE S'EN REMET AUX BRICS POUR FAIRE CESSER LA VIOLENCE

Le président syrien Bachar al Assad a demandé au groupe des BRICS d'intervenir pour faire cesser la violence en Syrie. A quelques jours de la réunion de cette organisation, le 26 mars à Johannesburg, Damas estime que l'intervention des BRICS peut aider à favoriser l'ouverture du dialogue. Le groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) rassemble les pays émergents ayant une position différente des Occidentaux. Ceux-ci s'étaient tous abstenus lors du vote de la résolution du Conseil de sécurité sur l'intervention militaire en Libye. En janvier les

BRICS avaient jugé inacceptable une intervention étrangère armée dans le conflit syrien, qui ne peut être résolu que par voie de négociations. «Seuls les Syriens peuvent décider de leur avenir. D'autres pays ne peuvent intervenir qu'en intermédiaires lors des négociations», a déclaré, au nom de ce groupe, le conseiller à la sécurité indien, lors de la 3e réunion des hauts représentants sécuritaires des pays du BRICS, à New Delhi. Pour ces pays seul un processus politique avec la participation de toutes les parties intéressées était acceptable en Syrie. Une position particulièrement responsable, au moment où de grandes capitales occidentales prônent le pourrissement en Syrie en annonçant leur disponibilité à armer une des parties en conflit. Le chef du gouvernement tchèque, Petr Necas, est allé à contre sens affirmant que son pays s'opposait à la volonté affichée par Paris et Londres d'armer les rebelles en Syrie. Prague s'oppose à la proposition de lever l'embargo de l'Union européenne (UE) sur la fourniture d'armes à l'opposition syrienne. Damas avait réagi à la volonté affichée par Paris et Londres d'armer les rebelles en Syrie, la qualifiant de «violation flagrante du droit international». Le conflit syrien risque de plus en plus de déborder. Damas a appelé les autorités libanaises à «prendre les mesures nécessaires sur la base du respect de la décision de Beyrouth d'être à l'écart des événements en Syrie», rappelant les accords sécuritaires libanais, signés entre la Syrie et le Liban depuis 1991, et la nécessité de les respecter pour l'intérêt des deux pays et des deux peuples. Ce qui a fait réagir à Beyrouth. «Le Liban doit empêcher les combattants de franchir la frontière pour entrer en Syrie», a affirmé son président, Michel Sleimane, après les déclarations fermes de Damas de riposter en cas de poursuite des infiltrations. La stabilité du Liban est notre affaire à «nous tous. Il ne faut pas envoyer des militants en Syrie et il ne faut pas en recevoir, nous devons maintenir notre neutralité», dans le conflit syrien a affirmé le président libanais. Des jeunes sunnites libanais rejoignent fréquemment les rebelles syriens, alors que le Hezbollah est accusé de prêter main forte aux militaires syriens. Le Liban est particulièrement divisé sur la question syrienne. Le pays du cèdre a adopté une politique de «distanciation» vis-à-vis du conflit chez son voisin.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Dans la Caraïbe :

EN JAMAÏQUE , il y a eu des opérations sur 20 actions . L'indice JSE avancé a augmenté de 3,09 points (0,14%) pour clôturer à 2,148.30.

À TRINIDAD , il y a eu des opérations sur 12 titres . L'Indice Composite a augmenté de 2,77 points (0,26%) pour clôturer à 1,087.66.

En Amérique du sud :

Au Brésil , l'indice boursier IBOV (Bovespa Brasil Sao Paulo Stock Exchange Index) , a diminué de 1, 07% pour clôturer à 56972.

ASIE

La plupart des Bourses asiatiques sont reparties en hausse ce mardi matin, au lendemain de la frayeur causée par la création d'une taxe sur les dépôts bancaires à Chypre. A Tokyo, l'indice Nikkei a regagné 2,03% ce matin à la clôture après avoir chuté lourdement de 2,71% hier, pénalisé par un vif redressement du Yen. A Hong Kong, le Hang Seng reste hésitant (-0,09%) ce matin en séance, tandis que le Shanghai Composite gagne 0,4%, Taiwan prend 0,3% et Séoul avance de 0,5%. De son côté, Sydney perd 0,5%, Singapour s'adjuge 0,6% et Bombay (indice BSE Sensex) recule de 1% après l'annonce d'une baisse d'un quart de point du principal taux directeur de la banque centrale indienne, ramené à 7,5%. Le dossier chypriote ne semble déjà plus être la priorité pour les investisseurs en Asie, qui soulignent la petite taille de ce pays et de sa dette, et tablent sur une modification du projet afin de garantir les dépôts inférieurs à 100.000 Euros... Le risque de contagion de la crise semble donc moins pertinent qu'hier, une opinion qui semblait partagée aussi à Wall Street, où les indices ont fini en légère baisse hier soir (-0,4% pour le DJIA, -0,3% pour le Nasdaq) après un début de séance dans le rouge vif.

ÉTATS UNIS

Wall Street hésitait ce mardi , avec la crise chypriote et les marchés européens, avant le verdict monétaire de la Fed. Les derniers chiffres de la construction aux USA rassuraient quant à eux, puisqu'ils ressortaient proches de leurs meilleurs niveaux en quatre ans et demi. L'actualité entreprises, enfin, demeurait assez limitée outre-Atlantique, avec toutefois quelques opérations capitalistiques. Le DJIA clôturait en hausse timide de 0,03% à 14.456 pts, alors que le Nasdaq abandonnait 0,26% à 3.229 pts... Le parlement chypriote a repoussé ce soir avec une importante majorité, le plan

de taxation des dépôts bancaires, auquel est conditionné le déblocage de l'aide financière de 10 MdsE convenue par les ministres des finances de l'Eurogroupe. Malgré les récents signaux de reprise sur le marché du travail américain, la Fed devrait maintenir l'orientation très accommodante de sa politique monétaire, à l'issue de la réunion FOMC (Federal Open Market Committee) qui débute aujourd'hui. La décision monétaire et le communiqué de la Banque sont attendus demain soir, comme les prévisions économiques de la Fed. Ben Bernanke, le président de la Banque centrale américaine, tiendra également demain, dans la soirée, une conférence de presse. La Fed s'est engagée à maintenir ses taux au plancher jusqu'à ce que le chômage américain retombe à 6,5% et tant que l'inflation demeure contenue. La Banque n'espère pas que ce niveau de chômage soit atteint avant la fin de l'année 2015. Il est donc probable qu'elle maintienne ses taux proches de zéro et conserve ses plans d'assouplissement quantitatif.

EUROPE

Les Bourses européennes ont fini en baisse à l'unisson mardi, plombées par les craintes liées à la crise à Chypre qui ont aussi eu raison d'une tentative de rebond de Wall Street. Les marchés ont accentué leurs pertes en fin de séance dans l'anticipation d'un rejet par le Parlement chypriote du plan d'aide proposé au pays, ce qui risquerait d'entraîner des faillites bancaires avec des conséquences imprévisibles pour le reste de la zone euro. Une rumeur de démission du ministre chypriote des Finances a ajouté à la nervosité. À Paris, l'indice CAC 40 a fini en baisse de 49,72 points ou 1,30% à 3.775,75,42 points, pénalisé par sa forte exposition aux banques. Moins exposée au secteur, la Bourse de Londres a mieux résisté avec un repli limité à 0,26% pour l'indice FTSE-100 alors que le Dax-30 a cédé 0,79% à Francfort et le marché suisse 0,52%. Madrid a encore lâché 2,2% et Milan 1,59%, tandis que la Bourse chypriote est restée fermée et le sera encore mercredi. Parmi les indices paneuropéens, l'EuroStoxx 50 a abandonné 1,12% et le FTSEurofirst 300 0,35%.

CHANGE

L'euro repartait à la baisse face au dollar mardi, dans un regain d'inquiétude sur la situation à Chypre après l'annonce du parti au pouvoir qu'il s'abstiendra lors du vote sur le plan de sauvetage international qui comprend une taxe controversée sur les dépôts bancaires. Vers 17H00 GMT, l'euro valait 1,2873 dollar contre 1,2957 dollar lundi vers 21H00 GMT. L'euro est tombé mardi vers 16H15 GMT à 1,2857 dollar, son niveau le plus faible depuis le 22 novembre, alors qu'il valait encore 1,3075 dollar vendredi soir. La monnaie unique européenne baissait également face à la monnaie nippone, à 122,29 yens contre 123,41 yens lundi soir. Le dollar aussi reculait face à la monnaie japonaise, à 94,98 yens contre 95,23 yens lundi soir. "Les marchés européens étaient restés plutôt calme jusqu'à (...) la diffusion d'informations de presse selon lesquelles le ministre chypriote des Finances Michalis Sarris avait présenté sa démission et que celle-ci avait été rejetée par le président" du pays, Nicos Anastasiades, observait Michael Hewson, analyste chez CMC Markets. À cette information s'est ajoutée l'annonce par le parti au pouvoir qu'il allait s'abstenir lors du vote prévu mardi au Parlement sur le plan de sauvetage du pays. De son côté, le yen restait sous pression à la veille de l'installation à la tête de la Banque du Japon (BoJ) de la nouvelle équipe dirigeante emmenée par Haruhiko Kuroda et fermement partisane de la politique d'assouplissement monétaire agressive voulue par le gouvernement de Shinzo Abe. Vers 17H00 GMT, la livre britannique repartait à la hausse face à la monnaie unique européenne, à 85,23 pence

pour un euro -après être montée vers 16H15 GMT à 85,05 pence, son niveau le plus élevé depuis cinq semaines. Elle restait presque stable face au billet vert, à 1,5103 dollar. La devise helvétique s'appréciait face à l'euro, à 1,2199 franc suisse pour un euro, mais baissait légèrement face au billet vert, à 0,9476 franc pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1.610,75 dollars au fixing du soir contre 1.603,75 dollars lundi. La devise chinoise a fini à 6,2158 yuans pour un dollar contre 6,2144 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole hésitaient à l'ouverture mardi à New York, des chiffres positifs pour l'immobilier américain, de bon augure pour la demande énergétique aux Etats-Unis, compensant en partie les craintes liées à la situation en zone euro. Vers 13H15 GMT, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril lâchait 4 cents à 93,70 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) après avoir démarré en légère hausse. "C'est de nouveau un bon jour pour l'économie américaine avec les données sur l'immobilier" et le baril de pétrole coté à New York en profite, a remarqué John Kilduff, d'Again Capital. Les mises en chantier de logement ont rebondi plus que prévu aux Etats-Unis en février, gagnant 0,8% par rapport au mois précédent. Indicateur de la construction à venir, le nombre de permis de construire accordés par les autorités a de son côté rebondi de 4,6% par rapport à janvier, dépassant ainsi les attentes des analystes. Ces bons indicateurs "laissent supposer que la demande pour l'énergie et le carburant, au niveau du consommateur, va s'améliorer", a relevé Bart Melek, de TD Securities.

OR : La hausse des taux, le resserrement des politiques monétaires, la meilleure tenue des marchés actions conduisent nombres d'investisseurs à céder leur or dont le prix a plus que quintuplé depuis 2001. Mais cette année pourrait marquer la fin d'un cycle haussier exceptionnellement long. C'est l'idée qui commence à se répandre dans les milieux financiers. Ainsi, un rapport des analystes de la Société Générale envoyé à ses clients il y a deux semaines était titré : "La ruée vers l'or est finie." Le métal jaune, dont le prix a plus que quintuplé en 12 ans, a mal débuté 2013 : depuis le 1er janvier sa valeur s'est dépréciée de 6% et de 15% depuis le dernier pic, à 1800 dollars l'once au début octobre 2012, pour évoluer au-dessus des 1600 dollars l'once (31,1 grammes).

Prix des carburants en France

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

Prix des carburants en Guadeloupe

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT ET DROIT

LES COLLECTIVITES PUBLIQUES PEUVENT ELLES ACHETER ET PAYER EN LIGNE ?

OUI : les principes relatifs à la commande publique édictés par le Code des marchés publics (CMP) ne s'opposent pas à ce que les sociétés de vente en ligne puissent répondre à des consultations. Cependant, un commerçant n'ayant aucune obligation d'accepter le mode de paiement proposé par l'acheteur public, un site de vente en ligne est en droit de refuser un règlement par mandat administratif. Ainsi, la carte d'achat, créée par le décret n° 2004-1144 du 26 octobre 2004, permettant de réaliser des achats de faible montant, peut être utilisée en commerce électronique par les collectivités publiques. La réponse du Ministère du budget à la question écrite n° 10738 posée par Monsieur le Député Bernard Brochand (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes), publiée au JOAN le 12/02/2013 - page 1569, rappelle que l'article 1er du Code des marchés publics (CMP) dispose que la passation des marchés publics doit permettre la bonne gestion des deniers publics, tout particulièrement dans un contexte économique et budgétaire contraint. Cet article pose également les principes de la liberté d'accès à la commande publique, de l'égalité de traitement des candidats et de la transparence des procédures. Ces principes ne s'opposent donc pas à ce que les sociétés de vente en ligne puissent répondre à des consultations. Les marchés publics sont toutefois placés sous le régime de la liberté contractuelle, qui se vérifie dans la liberté d'un opérateur économique de répondre ou non à une consultation, notamment au vu des clauses prévues dans le marché. Il s'avère également que la plupart de ces sites n'acceptent pas les mandats administratifs, alors qu'il s'agit du mode de paiement de droit commun des personnes publiques. Or il ressort des principes de la liberté du commerce et de l'industrie qu'un commerçant n'a aucune obligation d'accepter le mode de paiement proposé par l'acheteur. Aucune disposition, ni du Code de commerce, ni du Code monétaire et financier, ne prévoit non plus une telle obligation. De ce fait, un site de vente en ligne est en droit de refuser à un acheteur public de le régler par mandat administratif. Cependant, les collectivités territoriales peuvent effectuer des achats de fournitures homogènes jusqu'à 15 000 € hors taxe sans publicité ni mise en concurrence préalables. En effet, l'article 28-III du CMP le permet, à condition pour le pouvoir adjudicateur, en plus de « faire une bonne

utilisation des deniers publics » , notamment de « ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin » . Conformément à l'article 40 du CMP, entre 15 000 et 90 000 € le pouvoir adjudicateur est astreint à une publicité et une mise en concurrence selon des modalités qu'il définit librement. A partir de 90 000 €, la publication au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) ou dans un journal habilité à recevoir des annonces légales est obligatoire. Par ailleurs, la carte d'achat, créée par le décret n° 2004-1144 du 26 octobre 2004 relatif à l'exécution des marchés publics par carte d'achat, permet de réaliser des achats de faible montant. Fonctionnant comme une carte de paiement, elle peut être utilisée en commerce électronique. La simplicité de délivrance et d'utilisation ont présidé à sa mise au point. Elle n'est cependant pas destinée à se substituer aux nécessaires contrôles de la régularité de la dépense publique. Au demeurant, le contexte économique difficile ne saurait constituer un prétexte pour dispenser les personnes publiques du respect des règles du CMP.

SOURCE : réponse du Ministère du budget à la question écrite n° 10738 posée par Monsieur le Député Bernard Brochand (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes), publiée au JOAN le 12/02/2013 - page 1569.

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des

loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyers commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JANVIER 2013 : 2,1insee guadeloupe % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE



LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE